

CLINIQUE VETERINAIRE DU LEVANT

6 Avenue de la Grande Terre
55 000 BAR-LE-DUC
03 29 79 08 33



170 Rue Leroux
55 500 LIGNY-EN-BARROIS
03 29 78 36 36

Exploitation Agricole EPL AGRO
Ferme de Popey 55000 BAR LE DUC France
EDE :55029026

Protocole de soins du 14/02/2020

NAISSEUR - SALERS

1 - Mesures préventives

A - Actions prioritaires à mener pour améliorer les conditions sanitaires de l'élevage

▶ Panaris

▶ **prévention**

nature des sols

Parage régulier

▶ **traitement**

antibiotique

▶ Strongylose

▶ **protocole**

A) Mesures de lutte :

Faire une rotation des pâturages. Faucher entre les passages des bêtes.

Ne pas trop charger les pâtures.

Séparer les animaux par classe d'âge.

Choisir des parcelles au repos, après fauche, ou ensilage l'année précédente pour la pâture des jeunes générations.

CLINIQUE VETERINAIRE DU LEVANT

6 Avenue de la Grande Terre
55 000 BAR-LE-DUC
03 29 79 08 33



170 Rue Leroux
55 500 LIGNY-EN-BARROIS
03 29 78 36 36

Assainir les pourtours de points d'eau et des zones humides pour éviter la contamination de douve du foie et paramphistome.

B) Diagnostic différentiel :

Faire des prélèvements de bouse avant traitement pour détecter les œufs des parasites.

Faire des prélèvements de sang pour détecter la présence de grande douve, ou doser le pepsinogène (évaluation de l'immunisation des bovins contre les strongles).

C) Traitement et précautions à prendre :

Traitement au tarissement OU

Traitement strongles par voie orale, injectable ou en pour-on au printemps sur les jeunes, et à l'entrée en étable pour tous les bovins.

Traitement paramphistome et grande douve, 9 à 12 semaines après l'entrée en étable.

Traitement petite douve à l'entrée en étable.

Traitement coccidiose juste avant la période à risque.

Bien respecter les posologies et ne pas sous évaluer le poids de l'animal. Un traitement sous la dose correcte entraîne des résistances des parasites au produit.

Ne pas utiliser deux anti-parasitaires le même jour.

Donner un anti-parasitaire par voie orale, sur des animaux à jeun depuis la veille au soir.

Bien éliminer les bidons et flacons vides ou périmés par la collecte de déchets de soins du GDS.

Bien agiter le flacon avant emploi.

D) Critères d'alerte du vétérinaire:

Une bonne diarrhée après traitement est signe que les animaux étaient parasités.

Nous appeler si les symptômes ne cessent pas 8 jours après le traitement.

Nous appeler si d'autres symptômes apparaissent.

Appeler pour un conseil, et nous verrons ensemble si la visite s'impose.

B - Mesures préventives médicales

▶ [Vermifuge polyvalent](#)

▶ [Vermifuge Douves](#)

▶ [Parasitisme externe](#)

CLINIQUE VETERINAIRE DU LEVANT

6 Avenue de la Grande Terre
55 000 BAR-LE-DUC
03 29 79 08 33



170 Rue Leroux
55 500 LIGNY-EN-BARROIS
03 29 78 36 36

2 - Affections pouvant faire l'objet d'une prescription sans examen clinique (Affections retenues lors du BSE)

► Infertilité

► Actions devant être menées par le détenteur des animaux pour la mise en œuvre de ces traitements

A) Mesures de lutte :

Antibiotique par voie utérine ou injectable, en cas de métrite.

Prostaglandine pour une bête qui ne revient pas en chaleurs.

Progestagène en cas de nymphomanie.

B) Diagnostic différentiel :

Observer les chaleurs, la durée du cycle, la qualité des glaires vaginales. Palpation des ovaires.

C) Traitement et précautions à prendre, et critères d'alerte du vétérinaire :

Bien respecter les protocoles de traitement. Porter des gants lors des injections d'hormones. Une femme enceinte ne doit pas manipuler ces hormones.

Un traitement ne pourra être adapté qu'après une palpation ou échographie des ovaires.

Nous appeler en cas de récurrence sur la même vache, en cas d'échec du traitement, ou en cas de pathologie de groupe.

D) Prévention :

Bien contrôler la ration alimentaire (énergie, minéraux...), détecter des éventuelles carences en oligoéléments, et corriger cela.

Les mains de l'éleveur et la vulve de la bête doivent être propres avant et pendant la vêlage.

L'homéopathie peut aider au vêlage et à la délivrance. Une bête mal délivrée est sujette à métrite.

Porter une grande attention à la détection des chaleurs.

De nombreuses maladies peuvent faire « couler » une bête en cours de gestation.

Contrôler la fertilité du taureau.

Réformer les animaux incurables.

Appeler pour un conseil, et nous verrons ensemble si la visite s'impose.

► Panaris

► Mesures préventives sanitaires

Cf. Actions prioritaires (I-A)

CLINIQUE VETERINAIRE DU LEVANT

6 Avenue de la Grande Terre
55 000 BAR-LE-DUC
03 29 79 08 33



170 Rue Leroux
55 500 LIGNY-EN-BARROIS
03 29 78 36 36

▶ Strongylose

▶ Mesures préventives sanitaires

Cf. Actions prioritaires (1-A)

▶ Distomatose (Douve)

▶ Cardiopathie

3 - Informations à transmettre au vétérinaire

Signature de l'éleveur

ERL Agrio

Signature du vétérinaire

14/02/2020

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU LEVANT
Dr E. WATRIN n° 14583
6, Avenue de la Grande Terre
55000 BAR LE DUC
03 29 79 08 33